



Compte-rendu de séance du Conseil municipal du lundi 03 décembre 2018

Mandature 2014 – 2020 _ Séance numéro 45

Présents :

Mesdames : AUDONNET Nadine, DORFIAC Danièle, GAVALLET Catherine

Messieurs : AUTHIER Emmanuel, FOUET Antony, JARRY Jean-Claude, LÉONARD Emmanuel, VIOLET Philippe

Excusés : MONTOUX Alain,

Absents :

Pouvoirs : ROUFFAUD Murielle à GAVALLET Catherine ; BENETEAU Josiane à DORFIAC Danièle

SILLON Jérôme à FOUET Antony ; PÉRAUDEAU Nicolas à AUTHIER Emmanuel

Secrétaire de séance : FOUET Antony

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 20h45.

En ouverture de séance, le Conseil approuve le compte rendu de la séance du 03 décembre 2018.

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2017 :

Le rapport sur la qualité de l'eau par l'Agence Régionale de Santé concernant le syndicat intercommunal d'Alimentation en eau potable du Nord Est Charente est consultable en mairie. D'autres informations sont également consultables sur le site www.eau-adour-garonne.fr

Le tarif 2017 était : 106.08€ TTC en abonnement + 1.959 € TTC du m³

Délibération autorisant Mme le Maire à engager une procédure devant le Tribunal

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur une délibération permettant à Mme Le Maire d'engager une procédure devant le tribunal.

Vote : Pour = 12 Contre = 0 Abstention = 0

Souscription à l'option « Accompagnement à la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données »

L'Agence Technique de la Charente se propose d'accompagner les communes dans la gestion et la protection des données. Néanmoins, afin de limiter les dépenses et estimant pouvoir mener correctement ce dossier, le conseil municipal peut décider de confier la mission en interne en nommant un délégué « DPO » à cette tâche.

Le conseil se prononce par vote sur cette souscription

Vote : Pour = 1 Contre = 10 Abstention = 1

Admission en non-valeur

Admission en non-valeur pour un montant de 390.74 € qui doit être reversé à la trésorerie.

La ligne budgétaire n'étant pas prévue, le conseil municipal se prononce pour la décision modificative au compte 6541 : admission en non valeur.

Vote : Pour = 12 Contre = 0 Abstention = 0

Adhésion du Syndicat Mixte fermé d'Alimentation en Eau Potable du Sud-Charente au Centre de Gestion

Le Syndicat Mixte fermé d'Alimentation en Eau Potable du Sud-Charente demande l'autorisation d'adhérer au Centre de Gestion.

Le conseil Municipal se prononce : Pour = 12 Contre = 0 Abstention = 0

Avis sur la construction d'un parc éolien sur les communes de Londigny et Montalembert

Un projet de parc éolien est prévu sur les communes de Londigny et Montalembert, tout le dossier est consultable en mairie ou sur le site internet

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/DUP-ICPE-IOTA/Londigny/PARC-EOLIEN-DE-LONDIGNY-MONTALEMBERT-79-2-LES-AVIS-CONTRIBUTIONS>

Vote : Pour = 3 Contre = 2 Abstention = 7

Demande de subvention exceptionnelle

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € est demandée par l'école pour un projet pédagogique « création d'un jardin potager ».

Vote : Pour = 12 Contre = 0 Abstention = 0

Questions diverses

Pose des illuminations de Noël : La mise en place des illuminations se fera le jeudi 06 décembre.

Galette des Rois : La galette sera partagée avec les habitants de la commune le samedi 12 janvier à 17h00 à la salle des fêtes

Logement communal : La commune met en vente les logements situés au Peux. Pour plus de renseignements, contacter la mairie

Fossés sur la zone d'Usseau : certains fossés seront à revoir pour éviter la détérioration des chemins et routes.

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses épurées, la séance est levée à 22h15.

Le présent compte-rendu sera édité sous huitaine pour affichage public.